



Semaine du 8 février 2010



LES NOUVELLES DU JOURNALISME AU QUÉBEC

Astral Radio conclut une entente avec RDI

Depuis le 8 février, RDI fournit contre rémunération de l'information nationale et internationale ainsi que des extraits sonores de moins de 45 secondes aux 21 stations de radio francophones d'Astral Media au Québec.

Cette entente remplace une entente en tous points semblable, mais peu connue, avec LCN qui a eu cours entre septembre 2005 et janvier 2010. Il s'agit donc pour Astral Media Radio d'un changement de fournisseur de nouvelles où Radio-Canada remplace Quebecor.

Devant le CRTC en 2004, lors des échanges de stations entre Astral et Corus, Astral s'était engagé à créer une salle de nouvelles autonome et indépendante, avec un minimum de 34 journalistes (42 aujourd'hui), à diffuser du contenu local à 60%, à se doter d'un intranet pour le partage du contenu et à s'abonner à un service externe pour l'approvisionnement en nouvelles nationales et internationales. La couverture locale et régionale demeure sous la gouverne des journalistes d'Astral.